

Déchets

D'ici la fin de l'année, des points d'apports volontaires seront sous vidéo surveillance. Grâce à la CCDSPP qui va nous équiper de caméras mobiles, nous pourrions enfin faire payer les « citoyens » qui ont si peu de courage et si peu de respect pour l'environnement, les agents des services techniques et les finances de la commune.

Et ceci grâce à la délibération prise par le conseil municipal qui prévoit de faire payer l'enlèvement du dépôt à raison de 135€ et si besoin de facturer le montant total de l'enlèvement du dépôt. 1400€ est pour l'instant la plus grosse somme que nous ayons facturée.

CCDSPP

Communauté de Communes
Drôme Sud Provence

Solution de Mobilité Rurale et de Courvoiturage



Besoin de vous déplacer ?!

Le passager fait sa demande de trajet qui est envoyée aux conducteurs inscrits sur sa commune.

Tél. : 0 806 110 444

(prix d'un appel local)

ou sur www.atchoum.eu

Le conducteur s'inscrit, il reçoit les demandes de trajet correspondantes à ses critères.



Atchoum Nouveau service

Un nouveau service **ATCHOUM** est mis en place dès cet automne, le CCAS a signé une convention avec une plateforme de covoiturage solidaire. Elle mettra en relation les Tulettiens ayant besoin d'un déplacement et ceux qui proposent un trajet. ATCHOUM s'adresse aux habitants qui éprouvent des difficultés à se déplacer par manque de véhicule comme à ceux qui souhaitent économiser les dépenses de transport (trajet travail/domicile, courses sur des villes plus importantes...). Pour proposer ou demander un trajet, il suffira de passer par le site internet de la plateforme ou de téléphoner.

Une formule économique, écologique et solidaire que la mairie soutient.

- Les frais pour le voyageur seront payés avec des tickets vendus par carnet de 10, achetés en mairie (tarif : 1.25 € pour 10 km).
- Le conducteur sera remboursé par la plateforme.
- La publicité de cette solution sera faite courant septembre dans le village.
- Les chauffeurs intéressés par ce fonctionnement peuvent se faire connaître dès maintenant.
- Les carnets de ticket seront vendus en mairie 12€50 les 10 tickets.

L'expérience d'une première année coûte 720€ à la charge du CCAS, elle sera reconduite que si ce système de covoiturage apporte satisfaction à la population.

**PLUS DE RENSEIGNEMENTS DÈS LA FIN SEPTEMBRE
DANS LES JOURNAUX, EN MAIRIE au 04 75 98 32 02,
SUR NOTRE SITE INTERNET : www.tulette.fr
OU SUR LA PAGE FACEBOOK.**

La Semaine Bleue

À tout âge, ensemble !



Les ateliers gratuits de la SEMAINE BLEUE du 3 au 8 octobre 2022 Brisons les idées reçues !

La semaine bleue se déroule rituellement la première semaine d'octobre elle est consacrée aux retraités et personnes âgées de France.

C'est une initiative nationale à laquelle participe toutes les organisations institutionnelles et associatives pour entretenir des relations bienveillantes entre générations et valoriser la place des seniors dans la vie sociale et culturelle.

Bien vivre son âge dans son territoire, prévenir la diminution ou la perte d'autonomie, maintenir ses capacités motrices et intellectuelles sont les objectifs développés dans les animations organisées durant cette semaine bleue.

À Tulette le CCAS a programmé des ateliers variés et nous attendons avec impatience les résultats, les retours et la poursuite possible.

Renseignements CCAS au 04 75 98 32 02

Le CCAS s'adresse aux personnes fragilisées, quelque soit leur âge, en leur apportant des soutiens matériels selon différents dispositifs. Il dispose d'un budget annuel aux environs 15 000€.

Les rencontres avec des associations et des services départementaux sociaux permettent de connaître et relayer les diverses aides sociales tant pour les personnes aidées que pour les aidants. Les mentalités et les nouveaux styles de vie des familles et des enfants qui s'éloignent pour leur travail entraînent les seniors à s'organiser et aménager leur cadre de vie. Ils ont recours aux Aides à domicile pour rester autonomes le plus longtemps possible.

C'est pourquoi de nombreuses actions encouragent la solidarité intergénérationnelle notamment avec :

le Centre Mosaic à Saint-Paul-Trois-Châteaux, contact : Hélène Atger : 04 75 00 82 30
et le Groupe Prévention Séniors, contact : Michèle Campbell : 04 26 79 11 03



Les actions du CCAS

QUELQUES EXEMPLES DES ACTIONS DU CCAS :

- **Les téléalarmes** pour les personnes vivant seules ou en difficulté de mobilité. Cet outil leur apporte la sécurité en les mettant en relation avec un standard en cas de difficulté à leur domicile. Le secrétariat de mairie est à leur disposition pour mettre en place ce service.
- **La maison départementale de l'autonomie** : depuis le mois de juin, le secrétariat est relié avec les services de la Maison départementale de l'Autonomie et peut plus rapidement informer et aider les administrés en ce qui concerne la gestion de leur dossier.
- **Atchoum** : un article est dédié à ce nouveau mode de covoiturage proposé aux Tulettiens dans le bulletin

La solidarité et la bienveillance guident l'engagement des membres du CCAS :

Régulièrement, ils appellent les personnes inscrites volontairement sur le listing des personnes fragiles. Lors des alertes préfectorales de la canicule, les membres du CCAS ont joint ou visité toutes les personnes âgées seules pour les mettre en garde et ont vérifié leur sécurité.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30. L'après-midi sur rendez-vous.
Mail : mairie@tulette.fr
Site internet : www.tulette.fr
Tél. : 04 75 98 32 02

NUMÉRO UNIQUE, EN CAS DE PROBLÈME D'URGENCE SOCIALE OU PERSONNELLE : 04 75 79 70 33

LA POSTE

Horaires d'ouverture :
Lundi de 9h00 à 12h30. Du mardi au vendredi de 9h à 12h
Samedi 10h-12h.

DÉCHÈTERIE SUZE-LA-ROUSSE - Route de Bouchet

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

ENCOMBRANTS

Ramassage le vendredi matin sur inscription au 04 75 96 06 12
(Attention : ce service ne concerne que les déchets que vous n'êtes pas en mesure d'emmener vous-mêmes à la déchetterie de par leur taille)

URBANISME depuis le 1^{er} janvier 2022 les pétitionnaires peuvent déposer leurs dossiers d'urbanisme dématérialisés en se connectant sur le lien :
<https://sve.sirap.fr/#/026357/connexion>

ÉCOLES

Élémentaire : 04 75 98 32 29
Maternelle : 04 75 98 31 90

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES : 04 75 98 34 38

POMPIERS TULETTE : 18

GENDARMERIE : 17

Saint-Paul-Trois-Châteaux : 04 75 04 70 67

S.A.M.U : 15

MÉDECIN : Dr Vincent, Le patio : 04 75 98 30 33

STOMATOLOGUE : Dr J.-B. Kerbrat (chirurgie maxillo-faciale)
à la Maison médicale du « Patio », 33 avenue des Alpes
au 04 75 51 83 47

INFIRMIÈRES

Cabinet d'infirmières Le Patio : 04 75 98 31 56
BOREL Amélie et RENAUD Nathalie : 07 67 91 01 07
AYELA Dominique : 06 83 66 93 19
BOYER Marie (D.E.) : 06 60 10 98 07

PHARMACIE : 04 75 98 32 32

AMBULANCES/TAXIS/POMPES FUNÈBRES

Patricia BARTHEZ : 04 75 98 35 84

PÔLE SANTÉ DES « OLIVIERS » n°345 chemin de la Gariguette :

CHIRURGIENS DENTISTES au 04 75 98 36 38 :

VERMEIRE Régine / BELLIER Tanguy / DETOURNAY Fabien

GYNÉCOLOGUE - OBSTÉTRICIENNE : Dr BLAVIER Emily

Consultations sur rendez-vous au 04 87 26 00 85

SAGE-FEMME - ACUPUNCTRICE : Dr SIMMLER Dorothée

Consultations sur rendez-vous au 04 87 26 00 85

KINÉSITHÉRAPEUTE DETOURNAY Marie

Consultations sur rendez-vous au 06 08 75 46 46

OSTÉOPATHE D.O BRES Elsa

Consultations sur rendez-vous au 06 66 90 95 89

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

TAILLEUX Cécile et TAINURIER Sabine - technique LPG -
04 75 98 34 25, N° 47 le Cours

PSYCHOTHÉRAPEUTE

BOEUF BERTRAND Delphine, 04 75 51 62 76, N° 25 le Cours

ORTHOPHONISTE

ROCHE Catherine, 04 75 98 30 94, N° 25 le Cours

TRÉSOR PUBLIC

Pierrelatte : 04 75 97 20 20

PRÉFECTURE

Valence : 04 75 79 28 00

SOUS-PRÉFECTURE

Nyons : 04 26 52 65 40

PÔLE EMPLOI Pierrelatte : 3945

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Valence : 08 20 25 26 10

FRANCE TÉLÉCOM

Renseignements : 1014

Dépannage : 1013

SYNDICAT R.A.O

Sainte-Cécile-les-Vignes :

04 90 30 16 18

SAUR

Sainte-Cécile-les-Vignes :

04 83 06 70 02

CENTRE ANTIPOISON

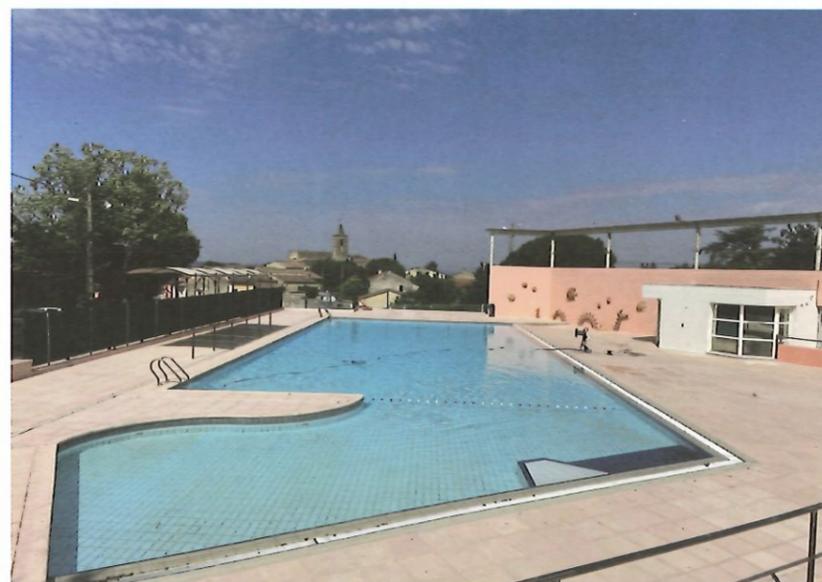
Marseille : 04 91 75 25 25

LA PISCINE MUNICIPALE

5 985 entrées payantes (soit presque 2000 de plus que l'an passé) sans compter les centres de loisirs de Tulette ou Visan prouvent que cet équipement est utile.

La gestion des plannings des maîtres-nageurs et des services d'entretien, la consommation d'eau et d'énergie, les augmentations des produits... tout cela a dû être maîtrisé durant toute la saison mais le bilan avec une augmentation de fréquentation est réconfortant !

Nous pensons déjà à l'été 2023 et sommes déjà à la recherche de maîtres-nageurs.



SOLIBA TRUCK

UNE DÉMONSTRATION D'AMÉNAGEMENT FONCTIONNEL POUR LES HABITATIONS DES SENIORS ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS UN BUS ITINÉRANT.

LE MARDI 11 OCTOBRE DE 10H À 17H
dans le jardin Club de la joie de vivre de TULETTE

L'animateur de **SOLIBA DRÔME** vous montrera l'ensemble des adaptations techniques qu'il est possible de faire dans son logement pour y vivre plus longtemps en sécurité et plus confortablement.

Contact au 04 75 79 04 45

Venez nombreux, les aidants familiaux sont également invités.

De 14h à 16h30, il y aura également un atelier gratuit d'information et de conseil



DE SÉCURITÉ
et PRÉVENTION
ROUTIÈRE



TULETTE actu - N° 08

Directeur de publication : Sylvie Molinié - Réalisation/Impression : www.graphot.fr

Numéro tiré à 1 100 exemplaires

N° 08

TULETTE actu

Septembre 2022

Une initiative de la municipalité de TULETTE

GRANDE FÊTE DES CORNARDS A TULETTE

du vendredi 30 septembre au dimanche 2 octobre 2022

attractions foraines sur le Cours

Vendredi 30 septembre à partir de 19h
concert avec le groupe « Behind the sun », organisé par les restaurateurs du Cours

Samedi 1er octobre
9h, balade jusqu'à la chapelle Notre Dame du Roure, rendez-vous à 8h30 devant la mairie, café offert
A partir de 11h, Bandas sur la place du Cours de 14h à 18h, jeux en bois sur la place Costerouze
20h30, distribution des flambeaux sur le parvis de la mairie
20h45, départ de la retraite aux flambeaux avec la compagnie des Echals
21h30, feu d'artifice
Animation avec Artefact musique

Prochainement :
constitution d'un comité des fêtes



Chères Tulettiennes, chers Tulettiens,

Quel été !

Tulette, grâce aux associations et à la municipalité, a connu de nombreuses animations variées. Celles-ci devraient encore se diversifier puisqu'un Comité des Fêtes est en train de s'organiser. Si vous souhaitez en faire partie, contactez-nous, nous vous mettrons en relation avec les futurs membres.

Mais quel été caniculaire également !

Cette année, nous avons tous compris qu'un changement était en cours. Les températures, la sécheresse, le manque d'eau et les interdictions successives pour protéger les ressources et notre environnement nous ont alertés. Il est grand temps de changer nos habitudes : notre planète est en souffrance. Même si nous constatons, hélas, que les dirigeants des états ne prennent pas toujours les bonnes décisions pour protéger l'humanité, nous, collectivité et individu, il faut que nous adoptions et persistions dans l'utilisation des bons gestes : économie de l'eau, isolation des bâtiments, tri des déchets... Ainsi, nous avons pris la décision, puisque le toit de l'école était à refaire de rénover énergétiquement les bâtiments situés dans ce secteur.

Et quel été inflationniste !

Nous avons également tous pris de plein fouet l'inflation. La Municipalité ne peut guère intervenir sur ce plan-là et subit, elle aussi, un surcoût de tous les travaux et de la hausse du prix de l'énergie : pas de bouclier tarifaire pour les collectivités. Toutefois, pour vous, nous avons mis en place, par l'intermédiaire du CCAS, un espace de covoiturage communal « ATCHOUM » dont vous trouverez les détails à l'intérieur de ce bulletin. La CCDSF a également mis en ligne une enquête sur le schéma cyclable du territoire. N'hésitez pas à y répondre jusqu'au 10 octobre.

En ce qui concerne les travaux, ceux du réseau d'assainissement reprendront après la Fête des Cornards. L'ordre en a été inversé afin d'assurer une libre circulation autour du Cours pour les fêtes de fin d'année. C'est donc la Montée du Portalet qui sera concernée avant les Tapies. Merci à vous de respecter les arrêtés de circulation.

Enfin, je ne terminerai pas cette lettre sans témoigner toute ma reconnaissance à Geneviève Arnaud qui a quitté ses fonctions d'adjointe à l'enfance, jeunesse, culture pour des raisons personnelles. Son efficacité et son investissement dans sa délégation mais aussi au CCAS et aux festivités ont impulsé un vent de fraîcheur dans la commune. Je remercie également Michèle Sisteron qui, après 41 ans au service de la commune en tant qu'agent d'entretien, prend une retraite bien méritée. Nous regretterons son efficacité et son sens du service au public. Bonne retraite Michèle.

En vous souhaitant une bonne lecture,
votre dévouée maire,
Sylvie MOLINIÉ

